

Démocratie

QUEL AVENIR POUR LA LOI DE PROGRAMMATION MILITAIRE ?

Hélène Conway-Mouret, Axel Nicolas

Alors que le gouvernement a décidé de ne pas actualiser la loi de programmation militaire, Hélène Conway-Mouret, sénatrice des Français établis hors de France et secrétaire à la commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées, revient sur cette décision conduisant à empêcher le travail de dialogue entre l'exécutif et le Parlement. Ce travail est pourtant nécessaire au bon fonctionnement démocratique pour connaître les arbitrages financiers qui seront réalisés mais aussi les priorités qui pourraient être données dans ce cadre.

Hélène Conway-Mouret est interrogée par **Axel Nicolas**, membre de l'Observatoire de la défense-Orion.